

MICHEL BREYDY

Le *Adversus Eunomium IV-V* ou bien le *Péri Arkhon* de S. Basile?

En préparant l'édition de l'*Exposé de la foi de Jean Maron* selon un manuscrit que j'ai redécouvert au Liban, j'ai constaté plusieurs attestations de Pères de l'Église Byzantine pour lesquelles je devais nécessairement vérifier l'authenticité ou les variantes. Cela m'a amené à empiéter en quelque sorte sur le terrain des byzantinisants et des spécialistes de la patrologie grecque. A mon grand étonnement, je devais constater aussi que nos éminents patrologues s'ignoraient parfois mutuellement et négligent souvent de s'informer auprès de la littérature syriaque sur les vestiges qui pourraient décider de l'intégrité ou moins du *textus receptus* des Pères Grecs.

Dans le cas des Pères Cappadociens, Basile, Amphiloque et Grégoire de Nysse, il s'avère que les témoignages exclusifs apportés par Jean Maron invitent à repenser le problème de la transmission de certaines de leurs œuvres, en particulier la collection posthume de Basile qu'on pourrait appeler *Péri Arkhon* au lieu du titre courant «*Adversus Eunomium IV-V*», l'*Exposé* ou Profession de foi d'Amphiloque adressée à Seleucus et la Lettre de Grégoire de Nysse au moine Philippe. Je consacre cette première étude à l'œuvre de Basile contre Eunome, qui est si discutée de notre temps, espérant publier bientôt le résultat de mes recherches sur Amphiloque et Grégoire de Nysse.

Les vérifications que j'ai pu faire jusqu'à maintenant autour de l'Opuscule Maronite vont à l'encontre des positions adoptées couramment par les Orientalistes. La mise en valeur de deux fragments oubliés d'Amphiloque, du texte presque entier de la Lettre du Nyssin, et la donnée historique sur un *Péri Arkhon* de S. Basile permettra, je l'espère, de mieux apprécier le travail personnel de Jean Maron et l'ancienneté des sources auxquelles il avait puisé ses attestations.

L'*Exposé de la foi de Jean Maron* nous conserve deux fragments attribués à S. Basile. Le premier est répété deux fois (aux §§ 30 et 88) sous un titre qui n'a pas de correspondant dans le patrimoine connu du Basile grec : «du chapitre 80 de la Réfutation de Eunomius». Le second passage (au § 92) nous est présenté sous un titre tout à fait inconnu et étonnant à la fois :

ܠܝܒܪܐ ܕܥܡܕܐ = *Livre des débuts*, ce qu'il faudrait comprendre comme «Livre des Chapitres ébauchés».

Les deux fragments ne font pas partie de l'œuvre reconnue communément comme authentique de S. Basile contre Eunomius, qui est réduite aux deux premiers Livres du *textus receptus* dans la Patrologie de Migne (t. 29). Le second fragment se trouve cependant dans le *IV adversus Eunomium*¹, et le titre qu'il y porte «*In illud Dominus creavit me, Prov. 8,22*» le conjoint à un sujet dont le développement avait été réellement annoncé dans le Livre II, sans avoir reçu nulle part ailleurs l'achèvement promis². L'éditeur Garnier avait remarqué de son temps cette *insuffisance* sans parvenir à en expliquer la portée historique ni les raisons circonstanciées³.

a) *L'expression Péri Arkhon et ses équivalents en syriaque et en latin*

Le titre syriaque conservé par Jean Maron pour le second fragment nous ramène à la situation des «projets de chapitres» que suggère l'expression grecque «Περὶ Ἀρχῶν», employé pour toute œuvre sommaire ou ébauchée à grandes lignes. Il est vrai que ce titre n'a été attribué jusqu'ici qu'à une œuvre pareille d'Origène⁴.

En référant le passage de son § 92 au *Livre des Chapitres ébauchés de Basile*, Jean Maron nous témoigne d'une donnée qui pourrait décider d'un problème qui a mis bien en peine les spécialistes d'Origène, de Basile et de leur traducteur commun en langue latine : Rufinus.

L'œuvre originale d'Origène ne nous est connue qu'à travers la version de ce Rufin, suspecté d'ailleurs d'avoir manipulé l'original à sa guise. Rufin s'était occupé aussi de la traduction de plusieurs homélies de Basile et d'un Sermon de Incarnatione qui figure simultanément sous le nom de Basile et d'Origène! Le même auteur nous avouait sa grande perplexité dans la traduction de l'expression grecque «Péri Arkhon». Cela est documenté dans les différentes copies manuscrites de sa version de l'œuvre d'Origène, comme dans sa préface propre, où il disait : «de Principiis vel de Principatibus dici potest», ou encore : «de Principiis, de principalibus, de Principatibus...»⁵.

1 Cf. PG t. 29 c. 704/C 7-11.

2 PG t. 29 c. 616/B2-617/A6.

3 PG t. 29, Prolegomena/Praefatio pp. CCXXXIX/D - CCXL/A.

4 La version de Rufin a été éditée plusieurs fois. Je me réfère à l'édition de Kœtschau. Je signale aussi l'édition de CROUZEL, *Origène*, celle de M. HARL, G. DORIVAL, A. LE BOULLEC, *Origène, Traité des Principes*, (Études Augustiniennes) Paris 1976, puis celle de H. GÖRGEMANN et H. KARPP, *Origenes' Vier Bücher von den Prinzipien*, hrsg., übers., mit kritischen und erläuternden Anmerkungen versehen, (Texte zur Forschung, 24) Darmstadt 1976.

5 Cf. KÖTSCHAU, *Origenes*, Introd. p. XIV et *Praefatio Rufini*, *ibid.* p. 5.

L'éditeur moderne du *Péri Arkhon* d'Origène, H. Crouzel, a constaté que depuis le IV^e siècle le titre de cet ouvrage n'était plus bien compris, et il reconnaît que plusieurs ouvrages avaient porté ce même titre. En intitulant son livre ainsi, Origène se serait inséré dans un genre littéraire connu, que Crouzel appelle «un genre philosophique déterminé», qui reste ambigu entre «les principes de l'enseignement chrétien et les principes métaphysiques d'existence»⁶. On voit bien que Crouzel n'a pas pu se libérer pleinement des opinions formulées avant lui à ce propos.

Le titre indiqué par la tradition syriaque de Basile dont témoigne l'Opuscule de Jean Maron nous suggère une explication bien moins compliquée : celle d'une collection primitive de chapitres ébauchés par un auteur et non achevés, soit parce qu'il n'avait pas pu les rédiger définitivement avant sa mort, soit parce que l'œuvre dans son ensemble n'avait pas suffisamment mûri dans son esprit pour qu'elle soit présentée au grand public⁷. Dans les deux hypothèses rien n'empêche d'ajouter que ces chapitres ébauchés pouvaient aussi servir de base pour un exposé oral dans un cours scolaire ou pour l'enseignement d'une assemblée réduite de clercs ou de moines.

Les manuscrits latins qui portent en titre «De Principalibus» ne seraient donc point à dédaigner. En ce sens, B. Steidle, cherchant à fixer le vrai sens du *Péri Arkhon* d'Origène, aurait bien raison de parler d'un cours donné vers 217 A.D. par le maître-pédagogue d'Alexandrie⁸.

Dans l'ancienne littérature latine du Haut Moyen-Age nous rencontrons deux expressions typiques qui feraient le pendant à l'expression grecque en question : ce sont les *Capita selecta* et la *Summa dicendorum*, deux expressions qui équivalaient dans l'usage pratique de l'époque non à un résumé ni à des morceaux choisis, mais à un ensemble de réflexions et commentaires projetés sur un sujet débattu et non tranché définitivement⁹.

Dans le cas du *Péri Arkhon* d'Origène, les érudits contemporains admettent au fond que «l'ouvrage est constitué d'une suite de traités relative-

6 CROUZEL, *Origène*, I, Introd. p. 12-15.

7 Il convient de rappeler ici la remarque suivante de FEDWICK, *Chronology*, pp. 10-11, n. 57 : «The work (Contra Eunomius I-III) was dictated rather in a hurry before the Synod of Lampsacus met in the fall... Because of certain inconsistencies ... Basil probably never revised the text, or perhaps we have only the unrevised copy preserved by Leontius the Sophist».

8 Cf. B. STEIDLE, *Neue Untersuchungen zu Origenes Περὶ Ἀρχῶν* dans ZNW, 40 (1941), pp. 236-243.

9 Qu'on se rappelle d'un côté l'expression courante parmi les scolastiques «per summa capita», qui ne signifie pas évidemment la «somme des chapitres» d'un ouvrage, et d'un autre côté la «Summa dicendorum» sur l'Apocalypse attribuée à S. Jérôme puis identifiée comme «début» des commentaires de l'abbé Beatus de Libana (ca. 784). Cf. J. HAUSSLEITER, *Die Commentare des Victorinus, Tichonius und Hieronymus zur Apokalypse, Eine literar-geschichtliche Untersuchung*, dans *Zeitschrift f. kirchliche Wissenschaft und kirchliches Leben*, 1886, p. 239-257.

ment autonomes», et soulignent plus ou moins tous que leur auteur revient parfois sur les mêmes sujets, mais qu'il ne les traite pas chaque fois de la même façon»¹⁰.

C'est tout comme dire qu'il s'agit d'une collection de plusieurs thèmes restés inachevés ou irresolus; car, «le tissu de l'ouvrage est beaucoup trop lâche pour nous présenter un système à proprement parler, d'où l'inutilité de lui chercher un plan définitif» (sic Crouzel), d'autant plus que nous manquons toujours de l'original grec, et que Rufin avait trop *embelli* sa version, en l'agrémentant de ses propres réflexions comme aussi de développements empruntés soit à d'autres ouvrages d'Origène, soit à des traités de S. Basile aussi. Ce dernier avait montré un intérêt enthousiaste pour Origène, en compilant sa *Philocalie*¹¹. De son côté, Rufin s'était familiarisé avec les Œuvres de Basile comme avec celles, d'Origène; car, il avait traduit en latin cette *Philocalie*, et plusieurs sermons ou homélies de S. Basile¹². Vers 398 A.D. Rufin avait déjà traduit en latin le *Péri Arkhon* d'Origène. Immédiatement après cette publication, S. Jérôme critiquait âprement Rufin en disant : «Duplex in ore meo utilitas fuit, dum et haereticus auctor (= Origène) proditur, et *non verus interpres* (= Rufin) arguitur». En particulier il lui reprochait : «Abstulit quae erant, dicens ab haereticis depravata, et *addidit quae non erant*, asserens ab eodem in locis aliis disputata»¹³.

On ne peut donc écarter *à priori* l'éventualité d'interférences, délibérées ou non, de la part de Rufin, mélangeant des pièces revenant à Basile avec d'autres de la plume d'Origène, surtout si l'on tient compte que les deux collections de «chapitres ébauchés» avaient pratiquement le même titre : *Péri Arkhon*!

Le passage cité par Jean Maron sous le titre inconnu jusqu'ici de «Livres des Chapitres», ou plus précisément «Livre des ἀρχαί»¹⁴ nous prouve qu'il avait recouru à une source grecque antérieure à l'époque où cette œuvre de Basile avait été remplacée, en grec comme en syriaque, par le Livre (IV-V) contre Eunomius. La recension syriaque du ms. Oriental 8606 de la British

10 Cf. CROUZEL, *Origène*, p. 19.

11 Cf. J.A. ROBINSON, *The Philocalia of Origen*, Cambridge 1953.

12 Un bon nombre de ces sermons traduits par Rufin a été découvert par D. David Amand dans le ms. Paris Lat. 10.593, (parchemin, censé du VI^e-VII^e siècle). Cf. D. DAVID AMAND, *Une ancienne version latine des sermons de s. Basile*, dans *Revue Bénédictine* 62 (1947) p. 1-25; item : PG t. 31 c. 1723-1794. Aux sermons découverts par D. Amand il faudrait ajouter les cinq Lettres signalées par le Card. Mercati dans le ms. Laurenziano S. Marco 584 (du IX^e siècle) et ses copies : Ottoboniano Lat. 70, Dresdense A 69 etc. Cf. MERCATI, *Ottoboniani*, p. 189.

13 Cf. *Apologiae adversus libros Rufini*, I,7; PL t. 23, c. 420/C.

14 En fait le mot syriaque ܐܪܚܐܝ est toujours employé pour rendre le grec ἀρχή dans les versions syriaques. Exemples : ܐܪܚܐܝܝܐ = ἀρχάγγελος; ܐܪܚܐܝܐ = ἀρχαία; ܐܪܚܐܝܐ = ἀρχιερεύς ...

Library, datée de l'année 723 (A.D.) devance tous les manuscrits grecs de plusieurs siècles et présente toutes les matières de cet ouvrage en un seul Livre, contrairement aux manuscrits grecs moins anciens qui les divisent en deux Livres (IV-V)¹⁵.

b) *L'original de la Réfutation d'Eunomius (= I-III) n'était qu'un seul Livre*

L'indication que Jean Maron mettait en tête au premier témoignage de S. Basile (§§ 30 et 88 : chapitre 80 de la Réfutation de Eunomius) nous dirige vers une œuvre qui à l'origine n'avait pas été rédigée en trois Livres. La réélaboration en trois Livres (I-III) est à mettre en relation avec la refonte des «Chapitres ébauchés» en une compilation disparate, où l'on relève aussi trois grandes sections, divisées plus tard en deux autres Livres (IV-V). Cette réélaboration, sûrement postérieure à l'auteur lui-même (†379), avait dû se faire à une époque où les Syriens avaient déjà traduite en leur langue l'œuvre entière de S. Basile, probablement alors que ce dernier était encore en vie¹⁶. La version du ms. Oriental 8606, quoique datée de 1034 des Grecs (= 723 A.D.) remonte cependant à une époque antérieure à l'année 528, date admise de la version syriaque du *Contra Grammaticum* de Sévère d'Antioche, car les coïncidence avec les attestations de Sévère montrent qu'au moins son traducteur Paul de Callinice avait pu consulter le texte de cette version¹⁷. Les observations de B. Pruche suggèrent de leur côté que

15 Le ms. Or. 8606 de la Br. Library réunit dans ses 42 sections (ff. 54b-90a) les matières des Livres IV-V de l'*Adversus Eunomium* (PG 29, c. 671-768), omettant la *Lucubratuncula De Spiritu* (ib. c. 768-773). Moss et Opitz y ont lu la date de 1034 A.G. (= 723) mais la Hand-list de la Br. Library le date de 721 (= 1032 A.G.). Sur les sections du ms. Or. 8606, voir C. MOSS, *A Syriac patristic manuscript*, dans JThS, 30 (1929), p. 250; H.G. OPITZ, *Das Syrische Corpus Athanasianum*, dans ZNW, 33 (1934) p. 22; R.W. THOMSON, *An Eight Century Melkite Colophon from Edessa*, dans JThS, NS 13 (1962) p. 249-258. Les observations faites par Moss au sujet des sections 18-21 et 23-26 (which seem to be additions to the Greek original) ne sont pas exactes. Pour les quelques lignes qu'on y trouve ajoutées ou omises, voir HAYES, *Greek Manuscript*, p. 22, n. 100 et 101 et pp. 130-134 sur l'ensemble. Hayes, pp. 109-111 et 135-140 a remarqué aussi une autre version syriaque, apparentée au groupe *Beta* des mss. grecs, dans le ms. Addit. 17201 déjà utilisé par J. LEBON, *Didyme* p. 76 pour ses conclusions en faveur de Didyme. Les fragments cités dans les *Catenae* de l'Addit. 12.155 n'ont pas été encore comparés pour vérifier à quelle version ils appartiennent. Cf. WRIGHT, *Catalogue of Syriac Mss.* II, 921 sub 3; 928, sub 5; 930 sub 4 et 944 sub f. 149b. Pour la tradition manuscrite en grec voir HAYES, *Greek Manuscript*, p. 40-77. Le plus ancien ms. grec que l'on connaît de l'*Adversus Eunomium* IV-V ne va pas au delà du IX^e siècle.

16 Cf. BARSOUM, *Histoire*, pp. 59-60, 209 et 241; J. GRIBOMONT, *Notes biographiques sur St. Basile*, dans *Anniversary Symposium, Basil of Caesarea*, Part I, p. 35 ss.

17 J. LEBON, *Didyme*, p. 72 n. 39, avait raison de conclure que le scribe de Or. 8606 copiait une version syriaque antérieure au VIII^e siècle. En constatant maintenant la coïncidence entre

Sévère, écrivant vers 520 ne connaissait du *Contra Eunomium* qu'une recension divisée en deux Livres (Mimré-Orationes) le troisième n'étant mentionné nulle part chez Sévère¹⁸.

Avant de nous engager dans l'analyse comparative des passages figurant sous le nom de Basile et suspectés d'être plagiés au *Péri Arkhon* d'Origène¹⁹, rappelons que parmi eux se trouve le premier fragment que citait Jean Maron (du chap. 80). Le texte de Basile lui avait été attribué jusqu'en 458, comme en témoigne son inclusion dans le florilège du pape Léon²⁰, mais il y est incorporé dans un fragment latin, qui a été identifié dans la version du *Péri Arkhon* de Rufin. M. Richard, le spécialiste des Pères Grecs du V^e et du VI^e siècles, a cru en déduire sans hésiter qu'il s'agissait d'un faux «opéré sur la traduction de Rufin»²¹. L'existence d'un *Péri Arkhon* de Basile lui-même permettrait d'expliquer les faits dans un sens inverse. Rufin qui avait traduit d'abord le *Sermo de Incarnatione Domini* d'une œuvre inachevée de Basile, a pu l'introduire ensuite dans la version du *Péri Arkhon* d'Origène pour le compléter à sa guise. En fait, la structure de ce dernier, selon la description attestée par S. Jérôme, n'exigeait pas le traitement du sujet de l'Incarnation²².

De cette façon, Rufin réussissait à écarter les idées d'Origène qui pouvaient déplaire aux lecteurs romains. La traduction spéciale que Jérôme fit vers 401 du *Péri Arkhon* d'Origène étant perdue, il nous est permis d'en retrouver un écho dans le reproche qu'il faisait à Rufin au sujet des idées plagées sur l'Incarnation, en lui écrivant : «Paucisque testimoniis de Filio Dei et Spiritu Sancto commutatis, quae sciebas displicitura Romanis, cetera usque ad finem integra dimisisti»²³.

Il est vrai que nous nous trouvons tous sur un terrain remuant d'hypothèses. Cependant le témoignage inespéré d'un *Péri Arkhon* de Basile et d'un «chapitre 80» de l'*Adversus Eunomium*, justifierait la prise en considération d'un stade

Or. 8606, f. 67va (= PG t. 29 c. 704/C) et le passage cité dans le *Contra Grammaticum* de Sévère d'Antioche on devrait conclure que son traducteur syriaque avait consulté depuis 528 une copie de l'antigraphe du ms. Or. 8606. Voir *infra* § c).

18 Cf. PRUCHE, *Didyme*, p. 154 et HAYES, *Greek Manuscript*, p. 7 : (Severus) never quotes Book III.

19 Nommément d'un chapitre intitulé : De Incarnatione, Livre II, chapitre 6 du *Péri Arkhon* (KETSCHAU, *Origenes*, p. 139-147).

20 Cf. Lettre du pape S. Léon adressée le 17 août 458 à l'empereur Léon, ACO t. II, vol. 4, p. 125 et PL t. 54, c. 1185/C-1186/A. Pour son emplacement dans le *Sermo de Incarnatione*, voir KETSCHAU, *Origenes*, p. 141,5-15.

21 Cf. M. RICHARD, *Testimonia Sancti Basilii*, dans *Opera Minora*, II, Nr. 54, p. 796, n. 6. Richard avouait cependant ne point savoir dire «comment ce morceau a pu être rattaché au *Contra Eunomium* par les Grecs». Pour lui, le *Péri Arkhon* était une œuvre incontestable et exclusive d'Origène!

22 Cf. *Epist. 124 ad Avitum*, 5,7; PL t. 22 c. 1059-1064 : *Quid cavendum in libris περὶ ἀρχῶν*.

23 Cf. *Apologiae adversus libros Rufini*, I, 8; PL t. 23, c. 421/C-422/A.

primitif de son œuvre *Contre Eunomius*, qu'une ancienne version syriaque aurait sauvé. La dépendance partielle du texte grec édité du *Contra Eunomium* d'une version syriaque retraduite en grec, expliquerait aussi les différentes expressions étranges remarquées par les auteurs critiques, et qui ont empêché jusqu'ici de reconnaître à Basile le fond des Livres IV et V du *Contra Eunomium*²⁴.

L'indécision de la tradition grecque postérieure se révèle dans l'intitulation imprécise que l'on donne à l'ensemble des «chapitres ébauchés» en question, à savoir *Livre de la réfutation d'Eunomius*. Cette imprécision est documentée dans la littérature syriaque tant chez Sévère d'Antioche, comme dans le ms. Or. 8606, et en grec dans les références que font les auteurs réputés du VI^e siècle de ce même passage.

Leontius I n'y recourt point. Leontius II (PG 86, c. 1821/B 9-10 l'attribue avec Ephrem de Amid au «*Livre ad Eunomium*», l'un disant «Τοῦ αὐτοῦ» après une citation précédente intitulée «ἐκ τοῦ πρώτου πρὸς Εὐνόμιον»; l'autre écrivant simplement : «ἐν τῷ κατ' Εὐνομίου λόγῳ»²⁵.

Tous les deux n'en reproduisaient cependant que la dernière phrase du passage cité par Jean Maron dans son § 30, c'est-à-dire les seuls mots considérés toujours propres à Basile dans le fragment suspecté être d'Origène.

La collection du ms. Sin. Syr. 10 attribuait la seule phrase de la conclusion à un «discours de la réfutation» non déterminé parmi les œuvres de Basile²⁶. Dans son *Contra Grammaticum*, Sévère d'Antioche ne se réfère nullement à ce texte, alors qu'il discutera l'autre passage (§ 92 de Jean Maron) plusieurs fois et dans des recensions variées par des nuances littéraires que nous relèverons plus loin. Pour expliquer pourquoi Sévère n'ait point recouru au passage incriminé de Basile on peut signaler deux raisons principales : d'abord le fait qu'il ne connaissait que la recension refondue en deux *Orationes* et éliminant les derniers chapitres de l'original ; ensuite, il se peut que le Grammairien qu'il réfutait ne s'en était point valu dans ses thèses objectées.

Dans le contexte de la version de Rufin il est très important de souligner que le fragment attribué par Jean Maron à S. Basile se détache nettement du reste, et limite par là-même les termes d'une interpolation vraisemblable, entreprise par Rufin lui-même. Cette observation se trouve confirmée par le fait que Koetschau, malgré toute l'érudition étalée au long de son édition du *Péri Arkhon*, n'a pas réussi à identifier dans aucune œuvre d'Origène les phrases que Jean Maron attribuait effectivement à S. Basile²⁷, et qui

24 Cf. J. GARNIER, *Praefatio*, PG t. 29, pp. CCXXXI-CCL.

25 Cf. PG t. 103, c. 1009/B.

26 Cf. BETTIOLO, *Opuscoli*, p. 28 (in f. 33r).

27 Cf. KÖTSCHAU, *Origenes*, p. 140, 10-13.

ut neque aliquid indignum
et indecens de divina illa
et ineffabili substantia sentiatur, neque rursum quae^[8] gesta sunt, falsis
inlusa^[9] imaginibus aestimentur».

[8] PL t. 74 c. 1173 add.: *humanitus*.

[9] PL cit. habet: *illusa*.

Traduction du fragment de Jean Maron : «§ 30 — De saint Basile évêque de Césarée, au chapitre 80 du traité de la Réfutation contre Eunomius : Si tu perçois l'homme qui fut vaincu par la puissance de la mort, remarque aussi que le même revint de la mort avec du butin. Il convient donc de considérer avec respect et crainte comment s'avère dans un seul la vérité des deux natures».

Pour que le fragment «Cum ergo» ne soit pas un faux commis par S. Léon, en l'employant sciemment dans son Florilège de 458, il faudrait admettre que tout le Sermon de *Incarnatione* auquel il l'avait puisé, devait circuler depuis longtemps sous le nom de Basile dans une version signée par Rufin (†410), et sans que ce dernier ait manifesté aucune protestation contre cette attribution. Si donc il y a un faux, il ne peut être attribué qu'à Rufin ; car, pour qu'un faux se propage en si peu de temps, dans le même milieu (romain) qui avait vu en 398 ce même Sermon attribué à Origène (selon l'hypothèse fondée sur son inclusion au Livre II, ch. 6 du *Péri Arkhon*), il faudrait admettre un revirement de la part de Rufin lui-même. Les attaques de Jérôme et de ceux qui avaient dénoncés Rufin auprès du pape Anastase sont un motif plus que suffisant pour cette retractation hative de sa part, puisqu'il se consacra aussi, au moins depuis 402 à la traduction de plusieurs autres ouvrages et homélies de S. Basile. Rufin aurait donc rendu à Basile tout le Sermon incriminé *De Incarnatione*, sans y apporter cependant la diversification nécessaire, et les Latins de Rome, ne connaissant en tout cas ni l'original d'Origène ni celui de Basile, auraient accepté cette restitution à Basile sans se soucier de ce qu'il y avait encore de passages origéniciens ! En 458 le pape S. Léon pouvait donc tranquillement en extraire le passage «Cum ergo», comme le fera Innocent de Maronie, en 532, pour le fragment «Ut nascitur»³⁰. Le retrouvement de la version latine du *Sermo de Incarnatione* par D. Amand, ayant Basile comme auteur et Rufin comme traducteur, ne permet pas de

30 Cf. INNOCENT DE MARONIE, *De his qui unum ex Trinitate vel unam subsistentiam seu personam (in) Dominum Nostrum Jesum Christum dubitant confiteri*, ACO t. IV, vol. 2, p. 95 ; Item : KÆTSCHAU, *Origenes*, p. 142, 12-143, 6. Le «Ut nascitur» est cité plus tard dans les *Exempla Sanctorum Patrum*, voir *Corpus Christianorum*, Series Latina, 85, (1972) pp. 127-128.

conclure à un faux de la part des scribes romains dans la courte période de 410 à 458. Mais l'attribution totale du Sermon à Origène serait tout aussi hâtive que son inverse par rapport à Basile, et en présence d'un Sermon compilé adroitement de fragments divers, il convient de diversifier le jugement sur son attribution à un auteur déterminé. En tenant compte des passages qui ont pu se perdre à l'occasion du découpage de la Réfutation originale d'Eunomius en deux (puis en trois) Livres, on pourrait rendre à Basile ce qui lui revient, et limiter les passages des auteurs plagiés à la lumière des vestiges conservés en grec ou en syriaque. Dans le cas des deux Livres ajoutés à la Réfutation (IV et V) on peut facilement constater que les «Chapitres ébauchés» de Basile ont été submergés par une réélaboration grecque (et syriaque) et que la majorité des écrivains, monophysites ou non, n'étaient plus intéressés à l'original inachevé. Le témoignage de Jean Maron prouve que l'ancienne version syriaque tant de la *Réfutation* que des *Chapitres ébauchés* n'était pas entièrement perdue, malgré la façon dont l'une et les autres avaient été maltraités dans la polémique entre chalcédoniens, anti-chalcédoniens, sévériens, monophysites, jacobites et melkites. Le *Péri Arkhon* de S. Basile aurait donné seulement l'occasion de le confondre avec certaines pièces du *Péri Arkhon* d'Origène, mais la refonte de la Réfutation d'Eunome et celle du *Péri Arkhon* de Basile ne s'expliquent que par l'action d'un moine du V^e siècle imbu de doctrine apollinariste.

c) Un fragment de l'original du *Péri Arkhon* de Basile

Comme je le disais au début, le fragment du *Péri Arkhon* de Basile, cité au § 92 de Jean Maron, trouve son parallèle grec dans l'actuel liber *IV Contra Eunomium*³¹ sous le titre «In illud Dominus creavit me». Il y a cependant assez de variantes, tant avec la tradition grecque représentée par l'édition de la PG, comme avec les citations données différemment par les deux Ps.-Léonce, Justinien et Sévère d'Antioche. Mettons-les en comparaison :

PG t. 29 c. 704/C 7-11

Variantes Ps. Léonces...^[1]

1 Ἐν πᾶσι δὲ τούτοις

L II om.

2 οὐ δύο λέγομεν.

3 θεὸν ἰδίᾳ, καὶ ἄνθρωπον ἰδίᾳ

L II : ἄνθρωπον εἰς γὰρ ἦν ἄλλὰ ...

4 ἀλλὰ κατ' ἐπίνοιαν

5 τὴν ἐκάστου φύσιν

6 λογιζόμενοι.

L I : λογιζόμεθα

31 Cf. PG t. 29, c. 704/C-7-11.

- 7 Οὐδὲ γὰρ Πέτρος δύο L I om. 7-10. L II : ὁ Πέτρος
 8 ἐνόησεν εἰπὼν J. om. 7-10
 9 Χριστοῦ οὖν παθόντος
 10 ὑπὲρ ἡμῶν σαρκί.

[1] Références :

- L I : Leontius I, Devreesse, *Florilège* n° 22 : Τοῦ αὐτοῦ ἐκ πρὸς Εὐνόμιον γ λόγου (III *Contra Eunomium*).
 L II = Leontius II, c. 1821/A 8-12 : ἐκ τοῦ πρώτου πρὸς Εὐνόμιον XI ad *Eunomium*.
 J = Justinien, *Confessio fidei*, PL t. 69 c. 239/D 1-7 N.B. PG 29, c. 704 : IV *adversus Eunomium*.

Traduction du fragment (§ 92) cité par Jean Maron (= JM) :

«De même St. Basile a dit dans le *Livre des Débuts/Chapitres* : Par toutes ces (paroles) nous ne disons pas *deux fils*, car il est un seul ; mais par la pensée nous discouons de chaque nature à part. Pierre aussi chef des Apôtres a dit que le Messie a souffert pour nous dans la chair.»

Sévère d'Antioche s'est référé plusieurs fois à ce passage versé au dossier de la polémique par le Grammairien son adversaire, et il l'attribuait à la *Réfutation contre Eunomius*, sans indication d'un *Livre* déterminé. Malgré sa dépendance visible du *textus receptus* (PG t. 29 c. 704/C) j'y ai cependant observé beaucoup de variantes qui suggèrent le recours de Sévère à deux recensions grecques au moins, dont l'une coïncide avec l'édition de la PG, mais l'autre en diffère légèrement. L'étude de ces nuances ne rentre pas dans le but de mon travail ; mais en comparant les recensions variées de Sévère avec celle du ms. Or. 8606 on peut se demander si le traducteur syriaque de Sévère avait recouru à une version déjà existante (= antigraphe de Or. 8606) ou bien si les coïncidences avec celle-ci sont purement un effet du hasard !

Je donne ci-après le texte entier de ce passage tel que référé dans le *Contra Grammaticum*, *Oratio III*, chap. 31. Les sigles qui accompagnent les variantes se réfèrent aux ouvrages suivants :

- Sev. I* = *Contra Grammaticum*, *Oratio II*, ch. 14, éd. CSCO, Syri 58, p. 123 (version, Syri 59, p. 96) = une seule phrase du passage.
Sev. II = *Oratio III*, ch. 7 ; Syri, 45, p. 112-113 (version, Syri 46, p. 78-79) = passage entier.
Sev. III = *Oratio III*, ch. 31, Syri 50, p. 117-118 (version, Syri 51, p. 85) = texte entier du passage.
Sev. IV = *Oratio III*, ch. 33, Syri 50, p. 138-139 (version, Syri 51, p. 100) = texte entier.
Gr. = texte grec *receptus* (selon PG).
Or. = texte syriaque du ms. Or. 8606, f. 67 va.

Sev. III, titre: ¹ **וּמִלְכָּא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא** —
כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא

JM §92: **כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא** —

Or. 8606: ... **כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא** —
כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא

Sev. III, texte: **כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא** —
כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא : **כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא**
כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא . **כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא**
כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא . **כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא**
כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא . **כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא**
כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא . **כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא**

JM.

Sev. III

כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא	¹² כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא
כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא	¹³ כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא
כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא	¹⁴ כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא
כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא	¹⁴ כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא
כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא	¹⁵ כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא
כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא	¹⁶ כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא
כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא	¹⁷ כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא

1) Sev. II et IV add. **כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא**

2) Or. add. **כְּכִיכָא**

3) Sev. IV: **כְּכִיכָא**; Or. **כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא**.

4) Sev. II, IV: **כְּכִיכָא כְּכִיכָא**; Or. **כְּכִיכָא כְּכִיכָא**; Gr. om. verbum hic et habet in fine: ἐκάλει.

5) Sev. II, IV et Or. **כְּכִיכָא**; Gr. δὲ πατέρα.

6) Sev. II om. Or. **כְּכִיכָא כְּכִיכָא**.

7) Sev. IV: **כְּכִיכָא**.

8) Sev. II, IV et Or. **כְּכִיכָא**.

9) Sev. II, IV: **כְּכִיכָא כְּכִיכָא**; Gr. ἐπὶ τοῦ θεοῦ Υἱοῦ.

10) Sev. IV: **כְּכִיכָא**; Gr. ἔκτισεν.

11) Sev. II et Or invertunt: **כְּכִיכָא כְּכִיכָא**.

12) Sev. IV ut Or: **כְּכִיכָא כְּכִיכָא כְּכִיכָא**; Gr. En πᾶσι δὲ τούτοις.

13) Or: **כְּכִיכָא כְּכִיכָא**.

14) Sev. IV: **כְּכִיכָא**; Or: **כְּכִיכָא**; Gr. ἰδίᾳ.

15) Sev. II om. **כְּכִיכָא**.

16) Sev. I, II, IV: **כְּכִיכָא כְּכִיכָא**; Or: **כְּכִיכָא כְּכִיכָא**; Gr. κατ' ἐπίνοιαν.

17) Or. **כְּכִיכָא**.

حاکم
 فايزه زکریا
 ک
 احسان
 سلفی حیدر

כאשר ¹⁸ יצא מן המלך
הוא 'אשר יצא' :
הוא מלך
שם שלם ²⁰ היה

18) Or.  Sev. III in ms. .

19) Sev. II, IV **ḥḥḥḥ** ; Or. **ḥḥḥḥ** .

20) I Petr. IV,1.

Après cette mise en parallèle on constate facilement que le fragment reproduit par Jean Maron ne dépend point ni de la recension diversifiée de Sévère, ni de celle du ms. Or. 8606. Le modèle grec sur lequel sont calquées les recensions de Sévère et de l'Or. 8606 rend exclusivement un prototype de la réélaboration des «chapitres» de Basile, correspondant aux Livres IV et V du *Contra Eunomium* de l'édition connue, quoique le titre non précisé dans les deux recensions et le rassemblement des matières en 42 sections continues révèlent un stade intermédiaire de cette refonte en un seul «livre».

Dans la recension exclusive de Jean Maron, il y a une variante qui mérite notre attention : *Nous ne disons pas deux fils* (selon JM) — *non duos dicimus Deum seorsum (singillatim) et hominem seorsum (singillatim), unus enim est/erat* (selon Sev. Or. et Gr.). Quelle leçon devrait mieux correspondre à l'original de Basile ? Si ce passage est vraiment l'ébauche d'un développement promis au Livre II, chap. 20 du *Contra Eunomium* (= PG t. 29, c. 616/B), alors c'est la leçon donnée par Jean Maron qui y convient le plus ; car, le problème discuté là-bas n'est pas celui du « *Deus seorsum et homo seorsum* », mais bien celui de la « *versutia, quam circa nomen Unigeniti — Monogenes — maligne excogitavit* (Eunomius) ... *Unigenitus enim non qui a solo factus, sed qui solus genitus est, in communi usu appellatur* » (ib. c. 615/A 2-7 latin ; 616/A 2-8 grec).

Ce témoignage de Jean Maron puisé dans la tradition syriaque (ou grecque) indépendamment des florilèges monophysites et antérieurement à la formation des florilèges chalcédoniens justifie à mon avis l'existence d'un *Péri Arkhon* de S. Basile, et invite à reprendre l'étude du *Péri Arkhon* d'Origène comme des cinq Livres *Adversus Eunomium*, avec des nouveaux critères et dans une nouvelle perspective³².

32 Cf. LEBON, *Didyme*, p. 61-83 puis le correctif que lui propose PRUCHE, *Didyme*, p. 153-154. Voir aussi, J. QUASTEN, *Initiation aux Pères de l'Église*, 1963, vol. III, p. 187.

CONCLUSIONS

Le *Péri Arkhon* de S. Basile est la clé de solution de la controverse autour des Livres IV-V *Adversus Eunomium*. Sous cette nouvelle perspective, l'état de la question et l'identité de l'auteur reçoivent une différenciation fondamentale.

L'œuvre originale de Basile *Adversus Eunomium* se présentait en deux volumes, dont l'un s'appelait «Réplique (ou Réfutation de) à Eunomius» et avait au moins 80 chapitres, tandis que l'autre était qualifié de «Péri Arkhon» parce qu'il ne contenait que des «chapitres ébauchés», prévus par Basile pour être intégrés au premier volume lors de sa revision.

La Réplique avait été rédigée en hâte à une date qui va de 364 à 370, en tout cas avant l'épiscopat de Basile. Les sections du *Péri Arkhon* devaient servir à parfaire les endroits de la Réplique qui ne satisfaisaient pas le nouvel évêque, car, après mûre réflexion, ils pouvaient prêter à équivoque. Ses charges pastorales ne lui permettant pas de se consacrer exclusivement à la revision intégrale de son ouvrage, Basile rédigeait ses propos et ses glosses au fur et à mesure que les circonstances le lui permettaient. Ces propos n'ont pu recevoir leur utilisation espérée durant la vie de Basile (+ 379) et furent désignés alors par la locution «Péri Arkhon», qui était courante pour ce genre littéraire. Avec la Réplique à Eunomius le Péri Arkhon a dû être traduit en syriaque peu de temps après la mort de Basile, sinon durant sa vie. Les vestiges de cette traduction syriaque devaient se conserver auprès des moines de S. Maron († ca. 410), et c'est là que Jean Maron († ca. 707) les aurait connus et exploités pour sa Profession de foi, fondée sur les témoignages patristiques et conciliaires.

Dans les autres milieux syriaques on disposait d'une autre version syriaque calquée sur la recension grecque élaborée avant 464 par un moine anonyme qui manifeste une profonde érudition apollinariste. Cette recension se révèle maintenant comme une compilation adroite, incluant à plusieurs endroits des fragments et même des traités empruntés à d'autres auteurs. Cela a amené d'un côté la division de la *Réplique* en deux puis en trois Livres, et de l'autre à l'augmentation du *Péri Arkhon* jusqu'à en faire un volume de 42 sections (= recension syriaque du ms. Or. 8606) puis à le diviser en deux Livres avec 34/35 sections/Chapitres (textus receptus dans PG t. 29, c. 671/A-768/B resp. 773/A).

Les auteurs qui de notre temps ont conclu à l'attribution totale des Livres IV et V à Didyme l'aveugle³³, à Plotin³⁴, ou bien à Apollinaire de

33 Bien avant LEBON, *Didyme* et HAYES, *Didymus*, F. Funk avait émis cette hypothèse dans son art. : *Die zwei Bücher der Schrift Basiliius des Grossen gegen Eunomius*, *Kirchengeschichtl.*

Laodicée³⁵, ont constatés certainement des passages qui ne reviennent aucunement à l'œuvre originale de Basile. Mais ils pechent par excès dans leur conclusion finale, car l'évidence des emprunts constatés ne justifie pas l'exclusion de tout original provenant de la plume de Basile. L'aliénation totale des glosses du *Péri Arkhon* est tout aussi fausse que l'attribution globale des Livres IV et V à l'un ou l'autre des auteurs proposés. La situation littéraire des trois premiers Livres n'est pas à juger autrement.

En fait, s'il s'avère que certaines expressions de détail sont trop évidemment apollinaristes pour être plagiées par Basile en personne, les longs fragments et les chapitres hétérogènes dont l'inauthenticité est suffisamment constatée ne peuvent pas non plus avoir été copiés en gros par un Basile à court d'arguments. La logique impose de conclure à une compilation tardive, où la fusion et l'intercalation de chapitres basiliens avec des textes de Didyme (les syllogismes des trois premières sections, PG 29, c. 672-693) ou bien d'Apollinaire (sur l'Esprit, ib. c. 709-768) étaient une tâche aisée pour ces moines de la région située entre Cappadoce et Laodicée, imbus de doctrine apollinariste jusque vers la fin du VI^e siècle.

Le monde gréco-byzantin ne semble pas avoir assez connu ni apprécié l'œuvre du Cappadocien durant sa vie, comme l'ont fait les moines du milieu syro-antiochien, si voisins de la province de Cappadoce.

Pour reconnaître les «chapitres ébauchés» du *Péri Arkhon* de Basile à l'intérieur de la recension actuelle des Livres IV-V contre Eunomius, il suffit en principe de remarquer les sections manquant de titres propres, et déterminées seulement par un εἰς τό se référant à un texte biblique se trouvant quelque part dans les chapitres de la Réplique (Livres I et II).

C'est ainsi que j'ai localisé le fragment du *Péri Arkhon* cité par Jean Maron (§ 92) dans le chap. 20 du Livre II (PG 29, c. 616/B) où un complément était clairement annoncé pour plus tard. Dans un travail remarquable de classification, W.M. Hayes était arrivé à constater une division tripartite des matières contenues dans les Livres IV-V de l'*Adversus Eunomium*³⁶.

Abhandlungen und Untersuchungen, II, p. 291-329 (Paderborn, 1899) et III, p. 311-323 (Paderborn, 1907).

34 Cf. H. DENHARD, *Das Problem der Abhängigkeit des Basilios von Plotin. Quellenuntersuchungen zu seinen Schriften De Spiritu Sancto*. PTS, III, Berlin, 1964.

35 Cf. JOH. DRÄSEKE, *Des Apollinarios von Laodicea Schrift wider Eunomios*, dans ZKG, 11 (1890) p. 22-61. Nouvellement, R.M. Hübner de Eichstätt a présenté une communication en ce sens à la IX^e Conférence d'Études patristiques (Oxford, 1983): *Der Autor von Ps.-Basilios Adversus Eunomium IV/V — Apollinaris von Laodicea?*».

36 W.M. HAYES, *Greek Manuscript*, p. 4: «However, the text does show a kind of three-part division: Chapters 1-3, with their syllogisms; Chapters 4-18, each one with one or more exegeses, Chapters 19-35. Of the three divisions, only the middle one shows some kind of internal unity».

Cette division facilite énormément l'identification des pièces et sections étrangères au *Péri Arkhon* original de Basile, qui se trouve ainsi dans les limites de la deuxième partie (sections 4-18 = PG 29, c. 693-709), et cela même si Hayes ne pouvait pas prévoir alors cette conclusion.

Pour plus de précision, je remarque que cette première identification globale du *Péri Arkhon* ne garantit pas nécessairement la genuinité de chaque «chapitre ébauché» dans la recension grecque du *textus receptus*, car le compilateur tardif a pu se permettre de changer ou d'intercaler certaines expressions. C'est le cas de la variante que j'avais signalée en son lieu (θεὸν ἰδίᾳ καὶ ἄνθρωπον ἰδίᾳ à la place de : deux fils!) et qui trahit à mon avis des reminiscences apollinaristes chez le compilateur. A l'aide de la tradition syriaque et des vérifications littéraires dans le patrimoine grec de Didyme, d'Apollinaire ou du Ps. Athanase on pourra arriver à débarasser l'original basilien de ses additions comme à fixer les limites des sections empruntées à ces auteurs.

Les érudits intéressés ne devraient pas cependant se laisser fourvoyer par le mirage de certains titres employés par J. Lebon dans sa traduction du *Contra Grammaticum* de Sévère d'Antioche, car ces titres ne reproduisent pas toujours l'original syriaque édité³⁷. Ainsi, lorsque Lebon traduit l'expression ܐܪܬܝܬܐ ܕܠܝܬܪܐܡ par «Oratio syllogismorum»³⁸, il n'a pas rendu le modèle syriaque (ad Litteram : destructio cogitationum) mais s'est inspiré d'un texte de la *Doctrina Patrum* (13,II et 16,II) : λόγος τῶν κατ' Ἐὐνομίου συλλογισμῶν qu'il avait consulté lors de ses vérifications³⁹.

Je constate la même licence dans la traduction qu'il faisait du titre suivant = ܐܪܬܝܬܐ ܕܠܝܬܪܐܡ ܕܢܝܢܐ ܕܡܢ ܕܝܢܐ ܕܝܢܐ = Oratio Antirrheticorum⁴⁰. Ce n'est qu'une reproduction du titre grec dans le *textus receptus* (PG 29 c. 497/D) et qui est bien discuté. Ces titres lancés arbitrairement dans le monde savant devoient le lecteur de la bonne piste et portent l'érudit

37 Plusieurs déjà y ont achoppé, en construisant là-dessus des éléments pour la solution du problème historico-littéraire. Cf. PRUCHE, *Didyme*, p. 154; FEDWICK, *Translations*, p. 451-452; HAYES, *Greek Manuscript*, p. 8; 17 et 22. Je remarque, en plus, que le ms. Or. 8606 ne numère d'aucune façon les «syllogismes» du chap. III, comme le font le ms. grec 466 de Munich et l'Add. 17.201, contrairement à ce que Hayes (*op. cit.*, 25, n. 116 et 26, n. 118) semble affirmer pour les textes parallèles à PG 29, c. 688-693.

38 *Contra Grammaticum*, III, chap. 7, éd. Lebon, CSCO, Syri 46 (1929), p. 75; *ibid.* chap. 33, Syri 51, pp. 100 et 121. Avec la même liberté Lebon avait traduit en grec le titre syriaque du ms. Or. 8606, f. 54v, dans son art. *Didyme*, p. 72 : Λόγος τῶν συλλογισμῶν τοῦ ἁγίου Βασιλίου ...

39 Cf. HAYES, *Greek Manuscript* p. 13 où il signale ce titre chez Théodose d'Alexandrie d'après la même version libre de Lebon (ib. n. 61), puis il finit par croire fermement (pp. 17; 21 et 23) que le titre «Syllogismes» avait été réellement employé par Sévère d'Antioche : '«a title we have seen above repeatedly in Severus».

40 Cf. *Contra Grammaticum*, III, chap. 31, CSCO Syri 51, p. 90.

à faire des hypothèses qui retarderaient la solution du problème pour un demi-siècle au moins!

AVERTISSEMENT AU LECTEUR : Les articles annoncés en p. 69 ont paru déjà dans *Parole de l'Orient*, vol. XI (1983/84) 349-361 : *Deux fragments oubliés de la Profession de foi d'Amphiloque*, et vol. XII (1985) 239-251 : *La lettre de Grégoire de Nysse au moine Philippe*.

La présente étude a fait partie d'une communication présentée à la IX Conférence d'Études patristiques à Oxford, en septembre 1983. Pour les notes marginales j'emploie les abbréviations et sigles qui suivent :

ACO = *Acta Conciliorum Oecumenicorum*, ed. E. SCHWARTZ.

BARSOUM, *Histoire* = PATR. EPHREM I. BARSOUM, *Histoire des sciences et de littérature syriaques*, orig. arabe, 2 éd. Alep, 1956.

BETTIOLO, *Opuscoli* = PAOLO BETTIOLO, *Una raccolta di Opuscoli calcedonensi (Ms. Sinai Syr. 10)*, CSCO 403, Syri 178, Louvain 1979.

CROUZEL, *Origène* = H. CROUZEL ET MARCHIO SIMONETTI, *Origène, Traité des Principes*, Sources Chrétiennes 252/253, Paris 1978 et 268/269, Paris 1980.

DEVRESSE, *Florilège* = R. DEVRESSE, *Le florilège de Léonce de Byzance*, dans *Revue des Sciences Relig.* t. 10 (1930) 545-576.

FEDWICK, *Chronology* = PAUL J. FEDWICK, *A Chronology of Basil*, dans *Anniversary Symposium, Basil of Caesarea, Christian, Humanist, Ascetic*, Part I, Totonto, 1981.

FEDWICK, *Translations* = IDEM : *The Translations of St. Basil before 1400*, *Anniversary Symposium*, Part II, Toronto 1981.

HAYES, *Greek Manuscript* = WALTER M. HAYES, *The Greek Manuscript Tradition of (Ps.) Basil's Adversus Eunomium, Books IV-V*, Leiden, 1972.

HAYES, *Didymus* = IDEM : *Didymus the Blind is the Author of Adversus Eunomium IV-V*, dans *Studia Patristica*, vol. XVIII, Part III, Oxford, 1983, p. 1108-1114.

JThS = The Journal of Theological Studies.

KOETSCHAU, *Origenes*, P. KOETSCHAU, *Rufini Origenis de Principiis ... interpretatio*, *Origenes Werke*, t. V, GCS Leipzig, 1913, 22.

LEBON, *Didyme* = J. LEBON, *Le Pseudo-Basile est bien Didyme d'Alexandrie*, dans *Le Muséon*, 50 (1937) 61-83.

Leontius I = Leontius de Byzance : Leontius II = de Jérusalem.

MERCATI, *Ottoboniani* = GIOVANNI CARD. MERCATI, *Codici Latini Pico-Grimani e di altra biblioteca ignota del secolo XVI esistenti nell'Ottoboniana e i codici greci Pio di Modena*, *Studi e Testi* 75, Vaticano 1938.

PRUCHE, *Didyme* = B. PRUCHE, *Didyme l'Aveugle est-il bien l'auteur des livres contre Eunome IV et V attribués à Saint Basile de Césarée?*, dans *Studia Patristica* X (1970), p. 151-155.

PTS = Patristische Texte und Studien, Berlin.

RICHARD, *Opera Minora* = MARCEL RICHARD, *Opera Minora*, Turnhout, vol. I (1976) et voll. II et III (1977). Collection de 84 articles choisis parmi les publications de M. Richard.

Sin. Syr. 10 = BETTIOLO, *Opuscoli*, v.s.

ZKG = Zeitschr. f. Kirchengeschichte.

ZNW = Zeitschr. f. die neutestamentl. Wissenschaft.